

Promotion : ES1

Sous réserve de modifications

Regroupements de formation théorique

N° 1 du 23 au 27 septembre 2024	(35h)
N° 2 du 21 au 25 octobre 2024	(35h)
N° 3 du 18 au 22 novembre 2024	(35h)
N° 4 du 9 au 13 décembre 2024	(35h)
N° 5 du 13 au 17 janvier 2025	(35h)
N° 6 du 20 au 24 janvier 2025	(35h)
N° 7 du 3 au 7 mars 2025	(35h)
N° 8 du 7 au 11 avril 2025	(35h)
N° 9 du 14 au 18 avril 2025	(35h)
N° 10 du 5 au 9 mai 2025	(35h)
N° 11 du 9 au 13 juin 2025	(35h)
N° 12 du 23 juin au 27 juin 2024	(35h)

Les cours commencent à 9h00 précises

Ce calendrier est impératif. Il serait souhaitable que s'y rajoutent les heures de travail personnel à déterminer avec l'employeur.

Dans le cas où des modifications interviendraient, elles seraient signalées dans les meilleurs délais.

Total des heures programmées : 420 heures

Promotion : ES2

Sous réserve de modifications

Regroupements de formation théorique

N° 1 du 15 au 19 septembre 2025	(35h)
N° 2 du 13 au 17 octobre 2025	(35h)
N° 3 du 3 au 7 novembre 2025	(35h)
N° 4 du 1er au 5 décembre 2025	(35h)
N° 5 du 5 au 9 janvier 2026	(35h)
N° 6 du 19 au 23 janvier 2026	(35h)
N° 7 du 2 au 6 février 2026	(35h)
N° 8 du 2 au 6 mars 2026	(35h)
N° 9 du 23 au 27 mars 2026	(35h)
N° 10 du 6 au 10 avril 2026	(35h)
N° 11 du 13 au 17 avril 2026	(35h)
N° 12 du 18 au 22 mai 2026	(35h)
N° 13 du 25 au 29 mai 2026	(35h)
N°14 du 15 au 19 juin 2026	(35h)
N° 15 du 22 au 26 juin 2026	(35h)

Les cours commencent à 9h00 précises

Ce calendrier est impératif. Il serait souhaitable que s'y rajoutent les heures de travail personnel à déterminer avec l'employeur.

Dans le cas où des modifications interviendraient, elles seraient signalées dans les meilleurs délais.

Total des heures programmées : 525 heures

Promotion : ES3

Sous réserve de modifications

Regroupements de formation théorique

N° 1 du 7 au 11 septembre 2026	(35h)
N° 2 du 5 au 9 octobre 2026	(35h)
N° 3 du 9 au 13 novembre 2026	(28 h)
N° 4 du 23 novembre au 27 novembre 2026	(35h)
N° 5 du 14 au 18 décembre 2026	(35h)
N° 6 du 25 au 29 janvier 2027	(35h)
N° 7 du 8 au 12 février 2027	(35h)
N° 8 du 15 au 19 février 2027	(35h)
N° 9 du 15 au 19 mars 2027	(28h)
N° 10 du 22 au 26 mars 2027	(35h)
N° 11 du 5 au 9 avril 2027	(35h)
N° 12 du 19 au 23 avril 2027	(28 h)
N°13 du 26 avril au 30 avril 2027	(35h)
N° 14 du 10 au 14 mai 2027	(35h)
N° 15 du 17 au 21 mai 2027	(35h)

Les cours commencent à 9h00 précises

Ce calendrier est impératif. Il serait souhaitable que s'y rajoutent les heures de travail personnel à déterminer avec l'employeur.

Dans le cas où des modifications interviendraient, elles seraient signalées dans les meilleurs délais.

Total des heures programmées : 504 heures